Le Tourquennois Debaere qui s'était évadé du bagne il y a vingt ans devra prouver son innocence ou retourner à Cayenne

Le 5 janvier dernier, nous avons relaté que le Parquet de Metz avait fait écrouer un individu qui venait de se constituer prisonnier et qui prétendait être un ancien forçat évadé, condamné en 1902 par les Assises du Nord, à vingt ans de travaux forcés pour le meurtre d'un vieillard à Mouscron.

C'était Jean-Baptiste Debaere, qui avait été condamné avec un nommé Tinnit pour avoir dans la nuit du 9 septembre 1901, assassiné pour le voler M. Lemenu, vivant seul 79, chaussée d'Albeke (Risquons-Tout), à Mouscron.

Debaere déclara qu'il était innocent du meurtre et dénonça comme meurtrier son beau-frère Cyrille Vernaeker, dit « Souris ».

Debaere, sous le nom de Lhermitte, a fait vaillamment la guerre. Il est titulaire de la Croix de guerre et de plusieurs citations élogieuses. A la démobilisation, il resta en Moselle et travailla longtemps à Metz. Finalement, il était occupé aux fortifications. Mais le manque de travail et la misère l'avaient incité à se constituer prisonnier.

Les dires de Debaere furent confirmés par le Parquet. Depuis, Debaere se trouve à la prison de Metz. Un recours en grâce avait été formulé en sa faveur. Le parquet vint d'être prévenu que ce recours a été rejeté.

Debaere devra en conséquence, à moins qu'il n'obtienne la révision de son procès et prouve son innocence, reprendre le chemin de Cayenne.

De son côté, le Parquet général de Douai vient d'avoir à s'occuper de cette affaire, il a transmis à Metz les renseignements recueillis dans le dossier de Debaere qui fut condamné par la Cour d'assises du Nord.

Quant à la demande en révision du procès, le Parquet général n'en est pas encore saisi.

Il paraît, au surplus, bien audacieux d'accuser un tiers d'avoir commis un assassinat plus de trente ans après le crime.

MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

La médaille de la Famille française est décernée, en témoignage de reconnaissance nationale, aux mères de famille dont les noms suivent :

Médaille d'or

Mmes Louis Debieschop, née Marguerite Vienne, à Mouvaux; 10 enfants. — Veuve Pierre Delahaye, née Domitille Deborne, à Halluin; 11 enfants. — Veuve Henri Estrazert, née Marie-Louise Delangles, à Halluin; 10 enfants. — Jules Polens, née Zulma Baisson, à Wattrelos; 10 enfants. — Veuve Edouard Leclercq, née Clémence Delaunoy, à Tourcoing; 10 enfants. — Henri Philippe, née Elisabeth Dehau, à Cysoing; 12 enfants. — Henri Tourneur, née Blanche Derveaux, à Marcq-en-Barœul; 10 enfants.

Médaille d'argent

Mmes Pierre Bachelant, née Elise Boulin, à Marcq-en-Barœul; 8 enfants. — Charles Baert, née Augusta Bien, à Cysoing; 8 enfants. — Louis Boulanger, née Marcelle Lerouge, à Tourcoing; 8 enfants. — Veuve Joseph Risbrouck, née Marie-Louise Verstichel, à Halluin; huit enfants. — Veuve Jean Bonnet, née Julie Dupuyage, à Cysoing; 8 enfants. — Emile Compiègne, née Léonie Odent, à Mouvaux; 8 enfants. — Désiré Deslers, née Julie Lenoir, à Comines; 8 enfants. — Henri Delecourt, née Rose Mullier, à Forest-sur-Marque; 9 enfants. — Auguste Demarcin, née Anne-Marie Flipo, à Mouvaux; 8 enfants. — Pierre Dubois, née Reine Decreton, à Cysoing, neuf enfants. — Adolphe Fournier, née Léa Clermont, à Forest-sur-Marque; 9 enfants. — Jérémie Gruez, née Céline Leriche, à Tourcoing; 8 enfants. — Bernard Lecerf, née Julie Tiberghien, à Mouvaux; 9 enfants. — Veuve Adolphe Maes, née Clara Ferret, à Tourcoing; 8 enfants. — Veuve Henri Mestdagh, née Angèle Lannoy, à Roubaix; huit enfants. — Maurice Vandebrouck, née Gabrielle Boutier, à Tourcoing; 8 enfants. — Jean-Baptiste Vandenstraeten, née Julie Weyne, à Comines; 8 enfants. — Henri Vanwelleghem, née Madeleine Derocq, à Bousbecque; 8 enfants.

Médaille de bronze

Mmes Florian Allard, née Marie Duhamel, à Bousbecque; 5 enfants. — Henri Baises, née Jeanne Danel, à Tourcoing; 6 enfants. — Jules Baises, née Madeleine Hautekeete, à Tourcoing; 8 enfants. — Louis Becquart, née Madeleine Leplat, à Marcq-en-Barœul; 7 enfants. — Léon Bleebrouck, née Juliette Follet, à Roubaix; 7 enfants. — Louis Rohu, née Julia Maryn, à Roubaix; 5 enfants. — Pierre Bonté, née Marie-Louise Dupont, à Roubaix; 8 enfants. — Ernest Becquart, née Adéline Flipo, à Bousbecque; 5 enfants. — Paul Briche, née Elise Marquis, à Bousbecque; 5 enfants. — René Bryon, née Léonie Vanthourout, à Marcq-en-Barœul; 5 enfants. — Pierre Buss, née Philomène Devinck, à Roubaix; 5 enfants. — Henri Carbon, née Florence Desbouvry, à Leers; 7 enfants. — Eugène Carette, née Marie Vancoppenolle, à Tourcoing; 5 enfants. — Louis Catoire, née Ernestine Cuesson, à Tourcoing; 6 enfants. — Maurice Carrois, née Marguerite Motte, à Mouvaux; 5 enfants. — Auguste Chalaussonnet, née Françoise Coste, à Mouvaux; cinq enfants. — Jean Chevalier, née Fernande Gerrath, à Roubaix; 5 enfants. — Veuve Léon Cordillers, née Marie Boucherie, à Marcq-en-Barœul; 7 enfants. — Fernand Dalle, née Marguerite Crespel, à Bousbecque; 5 enfants. — Léon Dalle, née Marie Trentesaux, à Bousbecque; 6 enfants.

Mmes Auguste Dauchenfid, née Camille Hennebelle, à Cysoing; 5 enfants. — François Debert, née Yvonne Demarbre, à Tourcoing; 6 enfants. — Noël Debuisne, née Zénobie Richert, à Halluin; 5 enfants. — Louis Delannoy, née Berthe Mauvagnt, à Bousbecque; 5 enfants. — Alfred Delannoy, née Adélaïde Demeire, à Marcq-en-Barœul; 5 enfants. — Leonce Delaunoit, née Marie Debrecker, à Wattrelos; 5 enfants. — Georges Delebarre, née Julienne Dalle, à Marcq-en-Barœul; 5 enfants. — Auguste Delecourt, née Adéline Fourmentraux, à Cysoing; 6 enfants. — Arthur Deleignies, née Emilienne Lécluse, à Marcq-en-Barœul; 6 enfants. — Henri Delem, née Elise Ormey, à Annœuleis; 5 enfants. — Charles Deles, née Léa Debar, à Tourcoing; 5 enfants. — Julien Deleverre, née Marie Dewerve, à Roubaix; 6 enfants. — Constant Demetter, née Zulma Poulin, à Roubaix; 6 enfants. — Charles Descatoire, née Claire Demouvreaux, à Cysoing; 6 enfants. — Camille Descatoire, née Marie Baron, à Comines; 5 enfants. — Louis Desreumaux, née Hélène Delannoy, à Bousbecque; 5 enfants. — J.-B. Didelot, née Léonie Rigaut, à Cysoing; 6 enfants.

(*A suivre.*)

Dernière Heure

L'Allemagne élit dimanche un nouveau Reichstag

MAIS LES 81 ELUS SOCIALISTES ET COMMUNISTES NE POURRONT PAS SIÉGER

Berlin, 3 mars. — Dimanche 42 millions d'électeurs voteront. Dans des conditions normales, cette journée revêtirait une importance capitale, mais depuis mardi dernier, il n'y a plus de campagne électorale libre. Les partis au pouvoir ont seuls le droit de parler et d'écrire. Deux partis politiques: Le parti social-démocrate et le parti communiste sont pratiquement mis hors la loi. Aux dernières élections, le 6 novembre, ces deux partis ont obtenu dans le Reich plus de 14 millions de voix, soit 37,3 % des suffrages exprimés. Aujourd'hui, ces millions d'électeurs n'ont plus de journaux, de brochures, de tracts et d'affiches électorales. Ils ne peuvent tenir de réunions; leurs chefs, leurs élus, leurs propagandistes sont en prison ou en fuite ou, s'ils restent libres, ne peuvent parler en public.

Les partis qui interdisent ainsi à une partie de l'électorat allemand de mener la bataille d'idées annoncent d'ailleurs par avance qu'ils ne tiendront aucun compte du résultat de la journée du 5 mars. On déclare déjà que lorsque le Reichstag se réunira ce sera en l'absence des représentants des deux partis qui ont obtenu aux dernières élections le tiers des suffrages exprimés. On annonce en effet que les députés socialistes et communistes seront mis dans l'impossibilité de siéger.

Jehol est aux mains des Japonais

Changhaï, 4 mars. — Les Japonais sont entrés vendredi soir dans la ville de Jehol. La panique aurait été semée dans les troupes chinoises par des attaques aériennes.

COTONS

LIVERPOOL, 3 mars.

Importations, 17.896; Américain, baisse 15; Brésilien, baisse 15; Egyptien, baisse 14 à 17.

	New-York			New-York		New-Orléans	
Termes	Préc.	Jour				Préc.	Jour
Disp.	6.10	6.35					
Mars	5.97	6.19					
Avril	6.01	6.22					
Mai	6.06	6.26					
Juin	6.11	6.33					
Juillet	6.17	6.40					
Août	6.24	6.47					
Sept.	6.31	6.53					
Octobre	6.38	6.60					
Nov.	6.44	6.66					
Déc.	6.50	6.72					
Janvier	6.59	6.80					
Février	6.64	6.85					

NEW-ORLEANS : Clos.

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique: 1.000, aux ports du Golfe, 18.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne: 2.000; France et Continent, 22.000; Japon et Chine, 13.000.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres : Sur Paris, 82,21; sur Bruxelles, 243,00; Livre hors banque, 0 11/16 à 0 3/4; Prêt à court terme, 0 1/2.

New-York : Sur Paris, 3,94 15/16; sur Londres, 3,45 9/16; sur Bruxelles, 14,10.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 297; A terme : Sur mars, 90; mai, 93; juillet, 96; septembre, 99; octobre, 100; janvier, 103.

De violentes explosions de benzol à l'usine à gaz de Boulogne

Vendredi matin, les habitants du quartier de l'usine à gaz de Boulogne-sur-Mer furent mis en émoi par trois violentes explosions. Ils se précipitèrent dans les rues et virent des flammes s'échapper des bouches d'égout.

Une avarie s'était produite à un organe de la machine assurant la fabrication du benzol à l'usine à gaz. Un appareil de vidange ayant mal fonctionné, une certaine quantité de benzol s'échappa et c'est alors que les explosions, au nombre de trois, se produisirent. Les plaques de garde se trouvant au-dessous des égouts, dans la cour de l'usine, sautèrent et le liquide enflammé se répandit dans les galeries souterraines.

Par bonheur, l'ingénieur se trouvant près de la machine ne perdit pas son sang-froid et ferma en temps les vannes. La coulée du liquide s'arrêta.

Personne n'a été blessé.

On repaire du crime de la « Tête noire » à Berlaimont

Le 13 décembre 1929, une septuagénaire, Mlle Marie-Camille Witrant, habitant seule au hameau de la « Tête noire », à Berlaimont, était découverte égorgée.

Or, il y a environ un mois, le Parquet d'Avesnes était informé que des titres ayant appartenu à Mlle Marie-Camille Witrant, avaient été négociés dans un établissement bancaire de la capitale. Le Parquet mis cette affaire entre les mains des inspecteurs de la police mobile. Ces derniers procèdent à une enquête, mais jusqu'à présent, on n'a encore rien reçu au Parquet d'Avesnes.

Arrivera-t-il à identifier l'assassin qui a négocié ces titres? L'avenir seul le dira.

COFFRES-FORTS 93 rue de Richelieu PARIS
BAUCAE 2 rue de Roubaix LILLE
Catalogue franco

Roubaix

Aujourd'hui, samedi 4 mars :

Aujourd'hui, saint Casimir; **demain,** Quadragésime.

Soleil: Lever, 6 h. 30; coucher, 17 h. 36.

Lune: Premier quartier le 4.

Bulletin météorologique pour la journée du 4 mars (Région Nord): Mauvais temps, ciel couvert avec pluie; vent du secteur sud, passant au sud-ouest, modéré ou assez fort; minimum en hausse sur la veille.

Caisse d'Epargne: ouverte de 9 h. à 11 h.30 et de 14 à 17 h.

Dispensaire d'hygiène sociale du Pontenoy, 41, rue de Cassel; à 14 h., consultation pour adultes.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 90 rue des Longues-Haies: à 14 h., consultation pour adultes.

Bains Municipaux: Piscine: Messieurs, de 9 à 12 h. et de 15 h. à 19 h. 30; Baignoires: aux mêmes heures.

Bibliothèque de l'Ecole Nationale des Arts et Industries Textiles: de 8 à 12 h. et de 14 à 21 h.

Central-Ciné-Théâtre: à 20 h. 15, représentation des Comédiens-Routiers.

Un écho de la récente grève des fonctionnaires

Une lettre de la Chambre de Commerce

Une « fonctionnaire de l'Education nationale » ayant envoyé à la Chambre de commerce de Roubaix, une lettre critiquant le télégramme adressé par cette Compagnie à M. le ministre des P. T. T., au sujet de la suppression de la première distribution du courrier à Roubaix, le lundi 20 février, M. Fernand Cerissimo, président, lui a répondu par la lettre suivante que nous publions, car elle précise la portée de l'intervention et la Chambre de commerce :

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 23 février 1933. J'ai constaté avec plaisir qu'elle était signée et comportait une adresse. Je vous en félicite et m'en félicite moi-même puisqu'elle me vaut l'avantage de préciser pour vous quelques points de la question qui vous occupe.

Lorsqu'elle a adressé à M. le Ministre des P.T.T. un télégramme pour protester contre la non-distribution du courrier un lundi matin à Roubaix, la Chambre de Commerce de Roubaix ne prétendait pas se prononcer sur le fond de la question, à savoir, le sort réservé aux fonctionnaires par les projets fiscaux actuels. Il s'agit là d'une question qui n'est pas de sa compétence.

Mais représentant légalement les usagers les plus importants des services postaux, les commerçants et les industriels, elle a voulu protester contre une interruption de ces services que rien ne saurait justifier.

Nous savons parfaitement que les fonctionnaires sont des contribuables, mais ce sont des contribuables qui reçoivent de la collectivité plus qu'ils ne lui apportent et qui ont avec elle, en échange d'avantages non négligeables, un contrat de l'heure actuelle, un contrat en vertu duquel ils ont à assurer un service public.

Si, pour une raison ou pour une autre, ils interrompent l'accomplissement de ce service, ils n'en souffrent pas, mais la collectivité en pâtit. Il y a donc rupture d'équilibre. Il ne faut pas oublier que dans les industries privées, lorsque les ouvriers font grève, ils ne touchent aucun salaire et c'est pourquoi le droit de grève leur a été reconnu.

Les fonctionnaires ont d'autres moyens de faire valoir leurs droits : s'ils sont contribuables, ils sont aussi (à l'exception des fonctionnaires de la défense nationale) électeurs. Ils ont donc la facilité d'intervenir auprès de leurs députés et sénateurs, et une telle intervention doit être, si elle est générale, aussi efficace qu'une interruption des services publics; elle a en outre l'avantage de ne pas gêner les usagers qui n'en peuvent mais... Dans les administrations et l'industrie privées, un employé qui réclame par la voie régulière sera toujours écouté. Si au contraire, il interrompt son service par mesure de protestation, il a de grandes chances d'être congédié ou tout au moins de faire l'objet de sanctions.

Les fonctionnaires étant les employés de l'Etat, nous, représentant la grande majorité de la collectivité qui les rémunère, estimons qu'ils doivent être traités comme les employés des administrations privées sur qui ils resteront avoir de nombreux avantages.

Nous ne sommes pas anti-fonctionnaires par principe, la position serait stupide, nous estimons au contraire que, partout où un fonctionnaire est nécessaire, il doit exister et être rémunéré convenablement afin de jouir de l'autorité et de l'indépendance qui conviennent à ces fonctions. Et pour arriver à ce résultat, l'Etat doit éviter tout gaspillage des deniers publics et supprimer tout emploi inutile. Le public n'a malheureusement pas l'impression qu'il en est ainsi actuellement.

Le cas des facteurs de Roubaix est particulièrement choquant, puisque ces fonctionnaires ne sont pas les seuls qui, nous ne l'ignorez pas, demandent au public une rémunération supplémentaire sous forme d'étrennes qui atteignent dans une ville comme la nôtre, un pourcentage important de leur traitement annuel. En outre, aucune suppression de distribution du courrier ne pourrait être plus gênante que la première distribution du lundi, après la fermeture des bureaux du samedi après-midi et du dimanche. Il y a eu là une brimade dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle fut inutile.

Dans l'espoir que ces quelques précisions vous feront voir les choses sous un jour un peu différent, je vous prie d'agréer, etc.

Le Président (Signé) : **F. Carissimo.**

Halle Flipo: Voir prix dernière page. 43865

L'assemblée générale du Cercle polyglotte

Vendredi soir, au siège, Cercle de l'Industrie, le Cercle Polyglotte a tenu son assemblée générale statutaire annuelle sous la présidence de M. Schwartz, qu'entouraient MM. Scherperel et Ducatteau, vice-présidents; Couvreur, secrétaire, et Léraillier, trésorier.

En ouvrant la séance, M. Schwartz, président, dans son allocution, ne ménage pas d'excellents conseils aux membres du Cercle et leur dédie des conseils de son expérience pour l'étude des langues étrangères.

Il souligne enfin l'intérêt des réunions et conférences et se plaît à rendre hommage aux membres de la commission qui le secondent si brillamment.

M. Couvreur, secrétaire, dans son rapport moral, se félicite du redressement du Cercle et de ses progrès constants. Il passe en revue l'activité des diverses sections et prodigue ses remerciements et ses éloges à tous ceux qui assument l'enseignement et le développement des langues étrangères au sein du groupement. Après avoir accordé un souvenir ému aux absents et avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux membres, le dévoué secrétaire du Cercle fait appel aux sentiments et aux efforts de chacun pour assurer la prospérité du Cercle Polyglotte.

M. Léraillier, trésorier, donne ensuite lecture du rapport financier qui, lui aussi, atteste de l'excellente marche du groupement et après que les rapport eurent été mis aux voix et adoptés, l'assemblée procède au renouvellement de la moitié des membres de sa commission. Celle-ci est dès lors constituée comme suit:

MM. Schwartz, Couvreur, Léraillier, Leveugle, Lagasse, Capette, Castel.

Puis la séance fut levée après qu'une dernière fois au punch, les membres se furent rassemblés pour porter les santés de leurs dirigeants.

MESSAGERES DU PRINTEMPS, les violettes seront de rigueur en mars sur les toilettes élégantes. Coryse-Salomé offre un joli bouquet à tout acheteur de 40 gr. de Violette des Bois ou Violette de Parme. d

Un charretier est écrasé par une roue de son tombereau

Un grave accident s'est produit dans la matinée de vendredi. Vers 10 h. 15, un attelage de la maison Flourent, 20 rue Dupire à Croix, passait rue de la Perche à Roubaix.

Ce tombereau était conduit par M. Auguste Plégin, 58 ans, domicilié, 20 rue de Belfort à Croix. Dans la traversée de la rue de la Perche, les guides du cheval s'emmêlèrent et le charretier, sans arrêter son véhicule, voulut les détacher.

Hélas, en effectuant ce travail, et tout en marchant à hauteur du cheval, il glissa sur le pavé humide et, perdant l'équilibre, il s'affala sur le sol. Naturellement le cheval continua sa route, traînant son véhicule et une des roues de celui-ci passa sur le corps du malheureux charretier.

On se précipita aussitôt à son secours et on le transporta dans une maison voisine, où il reçut des soins de M. le docteur Desrousseaux.

Le praticien releva des contusions par écrasement au bassin, avec possibilités de lésions osseuses. L'état de M. Plégin est grave. Le blessé a été admis à l'hôpital « La Fraternité ».

« LA RENOMMÉE D'OSTENDE » a ouvert à **Bruxelles,** 11, rue des Augustins (place de Brouckère), le Restaurant « **Silver Grill** ». Vous y trouverez comme à Ostende, cuisine et cave réputées. 42544

LA MORT D'UNE HEROINE DE LA GRANDE GUERRE

Nous avons annoncé hier la mort d'une héroïne de la grande guerre, condamnée à mort par les Allemands, Mme Jules Lefebvre, née Valentine Roels, décorée de la croix de l'Ordre de Léopold avec filet d'or, des médailles de la Reconnaissance française et belge, et de la Médaille des prisonniers civils. Mme Lefebvre a été enlevée par le tétanos en 48 heures.

Originaire de Roubaix, où elle habitait pendant la guerre, Mme Lefebvre, qui s'appelait alors Mme Albert De Wy du nom de son premier mari tué en Champagne, transmettait à nos alliés de précieux renseignements visant surtout les déplacements des troupes allemandes. Ces renseignements lui étaient fournis par son oncle, M. Jean-Baptiste Schelinart, mécanicien aux Chemins de fer belges.

C'est, il y a cinq ans seulement que Mme Lefebvre vint habiter notre ville, avec sa famille, 3, rue de la Guinguette, où elle est décédée.

Elle avait été arrêtée au début de l'année 1915 à Bruxelles et condamnée à mort. Mais sa peine fut commuée en 10 ans de travaux forcés.

Mme Jules Lefebvre appartenait à une modeste mais très honorable famille. Ses courageux exploits, les services rendus à la cause des Alliés n'ont guère été révélés dans notre ville que par sa mort soudaine et prématurée.

Voulant cependant rendre à cette héroïne de la guerre des femmes l'hommage qui lui est dû, les groupements patriotiques et militaires de Roubaix français et belges prient instamment ceux de leurs membres qui pourront se rendre libres d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui samedi à 14 h. 30, en l'église Saint-Joseph. Réunion à 14 h. 15, à la maison mortuaire, 3, rue de la Guinguette.

— Le Groupe de Roubaix des **Amittés franco-belges,** dont le président, M. le docteur Pierre Faidherbe, administrateur de la Fraternelle des Combattants roubaisiens, prendra la parole, fait un appel particulièrement pressant auprès de ses membres.

— **La Fraternelle des Combattants roubaisiens,** qui enverra une délégation avec le drapeau, la **Fédération nationale des Combattants** peau, la **Fédération nationale des Militaires belges, mutilés et invalides de guerre** prient également leurs membres d'assister nombreux aux obsèques de Madame Lefebvre.

BEURRES 1/2 sel 7.75; Normand, 8.25; Hollandais, 9.00; Charentais, 9.75; Danois origine garanti, 10 fr. Café réclame, 8.50 le demi-kilo. **LAITERIE DES HALLES,** 31, rue Pierre-Motte. 43497

CE SOIR, SAMEDI, PREMIERE REPRÉSENTATION DES COMÉDIENS ROUTIERS

C'est ce soir, samedi, à 20 h. 15, au Central-Ciné Théâtre, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, que les Comédiens routiers, qui, l'an dernier, ont obtenu tant de succès, donneront leur première représentation. Au programme: « l'errochie », la Tour, des récitations chorales, le Roi Renaud, Nocturne, Cantique de la bonne mort, le Trésor, le Tambour de Roquévaire, etc.

Location chez Coupleux, 10, rue Nain.

Quinzaine SONORA. — Achetez votre poste Maison COUPLEUX FRÈRES, vous participerez à la tombola gratuite, dont le premier lot est un magnifique **PIANOLA PIANO.** Hâtez-vous. - Renseignements, auditions: 24, rue Esquermoise, Lille; 10 bis, rue Nain, Roubaix; 100, rue du Moulin-Fagot, Tourcoing. Poste SONORA 7 lampes, 1.950 francs. -- Garantie de notre maison. 43671

LES CONFÉRENCES DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

Le lundi 6 mars, à 20 h. 30, dans l'amphithéâtre de l'Ecole Nationale des arts et industries textiles, place Chevreul, sera donnée une conférence par Mme Mariel-Jean Brunhes-Delamarre, sur le sujet suivant: « Chez les Indiens de l'Alaska et de la Colombie britannique ».

C'est la fille du grand savant Jean Brunhes que les membres de la Société auront la satisfaction d'entendre. Déjà il y a quelques années Mme Brunhes-Delamarre avait obtenu un grand succès dans une causerie sur le Canada. L'Alaska est une région dont l'étude offrira un intérêt non moins grand, grâce à la projection sur l'écran de nombreuses photographies inédites.

La première partie de l'Amphithéâtre est exclusivement réservée aux sociétaires.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS AURA LIEU DIMANCHE

L'assemblée générale trimestrielle aura lieu demain dimanche, à 10 h., dans la salle du Foyer du Mutilé, 3, rue de l'Espérance.

Voici l'ordre du jour de cette réunion: Exécution par le Cercle Symphonique. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 11 novembre. Compte rendu financier. Rapport de la Commission de contrôle. Défense des droits des victimes de la guerre et anciens combattants. Renouvellement partiel du Conseil d'administration. Election du président. Questions diverses. Tombola.

La croix de chevalier de la Légion d'honneur sera remise au cours de cette assemblée par M. Gibon à MM. Chandelier et Dumortier.

Il est rappelé aux sociétaires qu'ils doivent se munir du carnet de cotisations pour l'entrée de la salle.

COOPÉRATIVE ROUBAISIENNE, rue Sainte-Thérèse. — Demain dimanche 5 mars, à 9 h. 15, assemblée générale au Colisée. Vu l'importance des questions qui y seront traitées, les sociétaires sont instamment priés d'y assister. 99303d

AVIS AUX COMMERÇANTS

Les cabaretiers, épiciers et dépositaires d'alcool sont tenus de faire dans le délai de *cinq jours au bureau des Contributions indirectes,* 21 rue d'Inkermann à Roubaix, la déclaration par espèce des quantités d'alcool, apéritifs, etc., existant en leur possession le 1er mars 1933.

Un Syndicat général des commerçants détaillants de Roubaix et ses cantons

On nous prie d'insérer :

Le Comité fait connaître aux commerçants qu'après s'être réuni plusieurs fois, il a mis au point la formation du Syndicat et l'étude des statuts.

Une grande assemblée générale est prévue prochainement où il sera donné connaissance des buts poursuivis par le Syndicat pour la véritable défense des intérêts des commerçants.

Le Comité prie les commerçants de réserver bon accueil aux collecteurs qui passeront à domicile pour recevoir les adhésions et les cotisations.

Commerçants de Roubaix, faites confiance à ceux qui, en dehors de toute préoccupation politique, seront vos seuls défenseurs dans la lutte à entreprendre contre l'inégalité fiscale.

Adhérez tous sans exception au Syndicat des Commerçants de Roubaix et ses cantons, nous vous en remercions d'avance.

Voir **Chauffage Superchof,** 7me page. Sd

Le concert d'hiver des « Mélomanes Roubaisiens »

Les « Mélomanes Roubaisiens » organisent pour le dimanche 19 mars, dans la salle des fêtes Café des Orphéonistes, rue de la Gare à Roubaix, un brillant concert, offert aux membres honoraires et aux familles des sociétaires.

L'actif Comité met tout en œuvre pour présenter un programme de choix et digne de la réputation de cette chorale. C'est ainsi qu'il s'est assuré le concours d'une pléiade d'artistes renommés qui interpréteront des airs modernes, genre, comique fantaisiste et militaire, duos, saynètes et comédie, en un mot de quoi satisfaire la nombreux public qui s'empressera de venir les applaudir.

Nous reviendrons en temps utile sur le programme de cette fête de famille dont le succès est d'ores et déjà assuré.

La soirée de l'Association des Anciens Elèves de l'Institut Turgot a lieu ce soir

C'est ce soir, samedi 4 mars, dans la salle du Colisée, qu'aura lieu la deuxième grande soirée de l'Association des anciens élèves de l'Institut Turgot.

Cette soirée, en raison de son caractère familial, de l'assistance choisie et nombreuse qui s'y donne rendez-vous, compte d'habitude parmi les plus belles réunions de la saison; aussi tout a été mis en œuvre pour que le bal de ce soir ne manque pas à la tradition et soit un véritable gala.

Le Comité rappelle que la carte ne peut être cédée en aucun cas, et sera rigoureusement exigée au contrôle.

L'Harmonie des Accordéonistes donnera une audition pendant le tirage de la tombola du timbre antituberculeux

L'Harmonie des Accordéonistes roubaisiens, 96, rue Bernard), qui se trouve toujours au premier plan pour prêter son concours aux œuvres de bienfaisance, donnera un concert sur le perron de l'Hôtel de Ville, le dimanche 5 mars, de 9 h. 45 à 10 h. 45, pendant le tirage de la tombola du timbre antituberculeux. Le rassemblement se fera au siège, à 9 h., pour le départ en groupe.

Ce soir, samedi, à 7 h. 30, répétition générale pour accordéons et clairons au siège, 96 rue Bernard.

Au Comité général des festivités

Une réunion de Comité aura lieu le mardi 7 courant, à 19 h. 30, salle des Adjudications, Mairie de Roubaix. Les présidents et délégués du Comité de quartier sont instamment priés de bien vouloir y assister. Communications très importantes.

Un feu de cheminée

Vendredi, à 23 h. 40, les pompiers étaient appelés rue Emile-Moreau. Un feu de cheminée venait de se déclarer chez MM. Holvoet et fils, au n° 60 de cette rue.

Ce commencement d'incendie fut rapidement éteint avec des seaux d'eau et les dégâts qu'il causa sont insignifiants.

A 23 h. 55, les pompiers avaient regagné leur casernement.

Un jeune cycliste tombe

Un jeune cycliste, Léon Meejens, âgé de 14 ans, domicilié 80, rue de la Gare, qui passait sur la Grand'Place, vers 11 h., est tombé sur la chaussée et s'est blessé légèrement à la jambe droite.

La blessure est peu grave et le cycliste a pu regagner son domicile par ses propres moyens.

Un vélo disparaît

M. Oscar Debouvère, domicilié à Wattrelos, 104, rue des Poilus, a déposé une plainte pour vol de sa bicyclette, qu'il avait laissée mercredi vers 23 h., contre la façade d'un estaminet de la rue de Tourcoing.

La Sûreté a été avisée et enquête activement sur ce nouvel exploit du bécunier.

UNE SCÈNE DE COUPS QUI SE TERMINE PAR TROIS PROCÈS-VERBAUX. — A la suite d'une rixe survenue au café Leys, 23, rue de l'Alouette, des procès-verbaux pour violences réciproques ont été rédigés à la charge des trois belligérants : René Bornard, 36 ans, forgeron, rue de l'Alouette, cour Mullier, 11 ; Gaston Roussel, 31 ans, magasinier, 165, boulevard de Fourmies et à Mme Bornand, née Le Calvé, cantinière.

SYNDICAT DES CABARETIERS ET DEBITANTS DE BOISSONS. — Les adhérents ont à déclarer au service des Contributions indirectes, ce qu'il leur restera en cave à dater de ce jour, en alcools, apéritifs, spiritueux, tels que genièvre, rhum, apéritifs anisés en y ajoutant les Byrrh, porto, malaga et vins de liqueurs. Faire sa déclaration en y notant les nom, prénoms, adresse et profession commerciale et la remettre avant le 6 mars au bureau où est acquitté l'impôt sur le chiffre d'affaires. Ceux qui auront besoin de renseignements à ce sujet, pourront s'adresser au siège du Syndicat, 64 bis, rue du Maréchal-Foch.

FEDERATION NATIONALE DES MILITAIRES BELGES, MUTILES ET INVALIDES DE GUERRE. — Demain dimanche, permanence extraordinaire de 9 h. à 12 h. pour renseignements, inscription des membres pour l'année 33. Le secrétaire ayant reçu des feuilles d'exonération de taxes, prie les membres de se présenter le plus nombreux possible, munis de tous les papiers nécessaires, afin de faciliter sa tâche. Contrairement à ce qui a été annoncé, le comité n'est nullement démissionnaire; la date fixée pour le renouvellement partiel du comité sera portée ultérieurement à la connaissance des membres.

CHEZ LES CROIX DE FEU. — La permanence sera ouverte de 11 h. 30 à 13 h. le dimanche 5 mars au siège de la sous-section, 1, rue de la Vigne à Roubaix où tous renseignements peuvent être fournis sur les différentes questions se rattachant aux anciens combattants.

COLONIE BELGE DE ROUBAIX ET ENVIRONS. — Demain dimanche de 10 à 12 h. au siège social, 126, rue de la Gare, le secrétaire sera à la disposition des membres pour tous renseignements, règlement des cotisations et adhésions nouvelles.

PREVOYANTS DE L'AVENIR. — Demain dimanche de 10 h. à midi au café Pandore, 28, rue Pauvrée, recette mensuelle. Les demandes de liquidation de pension pour 1933 doivent être envoyées au siège pour fin mars, Caisse de Contre Assurance, paiement des cotisations.

MUTUELLE LES ANCIENS OREPELINS ET ORPHELINES DES HOSPICES. — Demain dimanche, de 10 h. à midi, perception des cotisations. De service : MM. Henri Lernould et Gaspard Breyne.

AMICALE DU PERSONNEL DE DIRECTION ET DE MAITRISE DE L'INDUSTRIE TEXTILE. — Assemblée mensuelle demain dimanche de 9 h. 30 à 11 h. au siège social, 126, rue de la Gare, Roubaix. A l'ordre du jour : cotisations, paiement des allocations maladies diverses, ainsi que les prestations des assurances sociales aux ayants droit (Caisse 51). Renseignements. De service : MM. J. Alluin, H. Delmotte, J. Merbaghe, M. Gustin, Eug. Varlet, Alexandre Fontaine.

SOCIETE DES ANCIENS SOLDATS MEDAILLES ET COLONIAUX. — Réunion demain dimanche à 10 h. au siège, café Victor Beaucamps, 138, place Sainte-Elisabeth, Tombola entre les présents.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENNES ELEVES DE L'INSTITUT SEVIGNE. — Demain dimanche à 15 h., réunion mensuelle. Thé dansant. Agréable surprise.

SYNDICAT PROFESSIONNEL INDEPENDANT DES REPRESENTANTS, VOYAGEURS ET PLACIERS (12, place de la Gare). — Ce soir samedi à 17 h., réunion du Conseil d'administration. A l'ordre du jour : statut professionnel.

ASSOCIATION DES ANCIENNES ELEVES DU COLLEGE DE JEUNES FILLES. — Aujourd'hui samedi à 14 h. 15, réunion du comité. Les sociétaires titulaires d'un rôle sont également priées d'y assister.

AU CERCLE SYMPHONIQUE DES MUTILES. — Les musiciens sont convoqués demain dimanche pour 9 h. 45 au Foyer pour audition sous la direction de M. Houssier.

ALLIANCE FAMILIALE ROUBAISIENNE. — Recette demain dimanche de 10 h. à midi, au siège Café du Gymnase, 3, rue du Grand-Chemin.

AMICALE ARCHIMÈDE. — Demain dimanche, Cercle de 9 h. 30 à midi. Jeux divers. Commissaires: MM. Collier et Desbarbieux. Tous les amicalistes sont cordialement invités; bibliothèque.

AMICALE DES ARTS (Section Théâtre). — Ce soir samedi, réunion générale sous la présidence de M. J. De Rycke. Concours de récitations.

AMICALE MARCELIN BERTHELOT. — Demain dimanche, ouverture du Cercle à 10 h.

CERCLE SYMPHONIQUE JEAN MACÉ. — Demain dimanche, répétition à 10 h. Concert à 16 h. à la Fédération des Amicales, rue d'Alsace.

CHORAL NADAUD. — Ce soir samedi, à 20 h., au siège, répétition générale par M. J. Duyaburgh.

CŒCILIA ROUBAISIENNE. — Ce soir samedi, à 20 h. au siège, répétition générale.

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL ». — Ce soir samedi, à 19 h. 30, au siège répétition générale.

HARMONIE DU MOULIN. — Ce soir samedi, à 20 h. 30, répétition générale. Cours gratuits de solfège et d'instruments. Quatre cours ont lieu chaque semaine. Professeurs: pour les bois, M. Félix Cauteau (clarinettiste); pour les cuivres, M. Georges Brossez (trompettiste). Inscription au siège, 82, rue du Moulin.

CLUB SYMPHONIQUE DE L'ÉPEULE. — Demain dimanche, à 10 h. 30, grande répétition générale et réunion générale